

LE LAVANDOU

L'Espace culturel, capitale des mots

Première organisation importante pour Simone Vitaglione, la nouvelle présidente du club de scrabble, à l'occasion du tournoi multiplex (Internet) organisé samedi après-midi (avec 220 joueurs) et dimanche toute la journée (avec 680 joueurs).

Les parties se jouent dans la grande salle de l'espace culturel en connexion avec les villes de Toulouse (Midi-Pyrénées), Besançon (Franche-Comté), Le Perreux (Paris) et Le Lavandou (Var-Estérel).

Une nouveauté pour la présidente qui participe pour l'occasion à son tout premier tournoi officiel. Elle répond à nos questions.

C'est votre première participation. Pas trop angoissée ?

Étant de nature assez réservée, j'ai toujours hésité à me lancer dans la compétition. Mais là, je me devais



Les participants du centre Var-Estérel au Lavandou, réunis avant le début des parties de samedi.

d'être présente.

Comment se présente cette compétition, bien Lavandouraine ?

Elle était organisée depuis de nombreuses années et dans d'excellentes conditions par l'ancienne prési-

dente Ginette Clouvel, que nous regrettons toutes beaucoup. Le tournoi qui se déroule sur deux jours et qui regroupera plus d'une centaine de joueurs, se présente dans les meilleures conditions de jeu.

Cela demande beaucoup d'organisation ?

C'est notre première grosse organisation qui nous a demandé beaucoup de travail, mais devant le succès du tournoi, la joie et le plaisir du travail bien fait nous font oublier nos efforts et nos

soucis.

Alors, vous êtes rassurée ?

Je le serai vraiment demain soir à l'issue des parties. Le tournoi se poursuit encore dimanche toute la journée.



Simone Vitaglione, la nouvelle présidente du club de scrabble du Lavandou. (Photos C. M.)

C. M.

PIERREFEU

Hôpital Henri-Guérin : « s'inscrire dans une logique de résultats »



Le directeur du CH Henri-Guérin a évoqué l'arrivée de la tarification à l'activité en psychiatrie.

Vendredi, Michel Bartel directeur du CH Henri-Guérin a présenté ses vœux. Entouré du maire et président du conseil de surveillance, Patrick Martinelli et du Dr Guichard, président du conseil médical, il est revenu sur la situation financière de l'établissement et les objectifs 2016 :

« L'année 2015 a marqué de son empreinte notre manière de nous projeter d'un point de vue budgétaire et financier. Les règles de la péréquation en psychiatrie amorcent définitivement le paramétrage des ressources de l'activité comme l'ont connu, avant nous, les hôpitaux généraux avec la tarification à l'activité. L'enjeu est d'apprendre très vite à s'inscrire dans une logique de résultats et non plus de moyens. Notre établissement

a subi les foudres d'un modèle qui se met en place. La péréquation des ressources qui a affecté les budgets des établissements gestionnaires des secteurs de psychiatrie n'a pas épargné notre hôpital : le choc a été rude puisque de l'ordre de 977000 euros. »

Développement de l'ambulateur

Après avoir parlé des différents axes sur lesquels l'hôpital s'est engagé, le directeur est revenu sur la fermeture de l'unité des Alizés : « 2015 a vu se tourner la page de l'unité d'hospitalisation des tout-petits. Conformément aux engagements pris avec l'ARS PACA, l'unité a été fermée le 30 juin. Les ressources budgétaires issues de cette fermeture auront permis



Le personnel, les élus et les instances militaires ont assisté à la cérémonie. (Photos CP)

de progresser sur le champ de la prise en charge ambulatoire qui demeure un axe majeur du développement de l'établissement ».

Poursuite de la modernisation

Le chapitre 2015 fermé, M. Bartel a présenté les objectifs 2016 : « Nous poursuivons la modernisation du dispositif de soins en géro-psycho-psycho. Les études de programmation de l'humanisation des bâtiments Ortolans et fauvelles sont en cours, en attendant la mise en chantier de ces bâtiments et la réception attendue des travaux en 2018 ». L'hôpital de jour de géro-psycho-psycho, quant à lui, ouvrira ses portes en février.

C.P

CUERS

Recensement, prêts, partez

La commune participera au recensement qui se déroulera, du 21 janvier au 27 février 2016. Délégués par la municipalité, trois agents recenseurs locaux, vous préveniront de leur passage par courrier de l'Insee, déposé dans vos boîtes aux lettres, et signé du maire Gilbert Perugini. Chacun sera muni d'une carte officielle qu'il devra présenter. Les agents passeront dans les foyers (tirés au sort) qui représentent 8% de la population, soit environ 130 à 150 personnes à recenser par agent. L'agent vous remettra les documents nécessaires pour vous faire recenser (en ligne ou sur papier). Vos réponses resteront confidentielles, et seront remises à l'Insee pour établir des statis-

tiques rigoureusement anonymes. Pourquoi le recensement ? Il permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France, pour déterminer la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes. Du nombre d'habitants dépend également le nombre d'élus au conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc. et permet de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... Au niveau local, il permet d'ajuster l'action publique aux besoins des populations. C.B

Pour plus d'information consulter le site www.le-recensement-et-moi.fr



Véronique Castillo, Joséphine Dupont Poireau et Florence Bricchet, agents recenseurs. (Photo CB)